

POLICANT.info

MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE



L'intelligence artificielle dans la chaîne pénale



PRÉVENTION

Campagne suisse contre les cyberescroqueries



Le nouveau GLE. La performance à l'état pur.

Mercedes-Benz
The best or nothing.



GROUPE LEUBA

INTER-AUTO

AIGLE – 024 468 04 54

GARAGE DE LA RIVIERA

LA TOUR-DE-PEILZ – 021 977 05 05

GARAGE DE L'ÉTOILE

RENENS – 021 633 02 02

MON REPOS AUTOMOBILE

LAUSANNE – 021 310 03 93

AUTO-RIVES

MORGES – 021 804 53 00

GARAGE DE LA PLAINE

YVERDON-LES-BAINS – 024 423 04 64

ÉTOILE AUTOMOBILE

CORTAILLOD – 032 729 02 90

L'ÉTOILE JURASSIENNE

DELÉMONT – 032 423 06 70

FAITES UN ESSAI !

www.essai-mercedes.ch

WWW.GROUPE-LEUBA.CH

facebook.com/groupe-leuba



LA POLICE VIVRA AUSSI SA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La transition écologique. Le sujet s'invite partout : dans la rue, dans les médias, dans les programmes des partis politiques et surtout dans nos consciences.

Sans faire de « greenwashing », il est donc normal que notre police s'interroge d'une part sur les conséquences que ces préoccupations en passe de devenir universelles sont susceptibles de générer pour elle, d'autre part sur ses propres contributions.

Sur le premier point, je le disais dans le discours prononcé lors de l'assermentation de nos nouveaux collaborateurs le 10 avril dernier, nous devons suivre évidemment avec beaucoup d'intérêt et d'attention les conséquences de l'émergence de ce formidable et inédit mouvement de mobilisation des jeunes en relation avec le climat. Ce mouvement commande a priori une approche particulière et compréhensive de la gestion de ce type de foules par les polices. L'exercice d'équilibrisme et de tolérance face à cet éveil auquel elles se livrent au jour où j'écris ces lignes pourrait devenir à terme plus compliqué, si le cadre démocratique ne devait plus être respecté, si la fameuse « désobéissance civile » venait à menacer sérieusement l'ordre public.

Sur le plan judiciaire, j'ai la conviction qu'avec la prise de conscience de l'importance du problème, les délits environnementaux vont prendre de plus en plus d'importance dans les années à venir. Je prédis une extension des textes légaux applicables en la matière ainsi qu'une pénalisation grandissante des comportements portant atteinte à la nature. La police, mais aussi la justice, devront former des spécialistes dans ces domaines et consacrer à ceux-ci davantage de ressources.

Sur le second point, nous devons aussi nous demander, au même titre que n'importe quelle entreprise publique ou privée d'une taille comparable à la nôtre (1282 collaborateurs tout de même), ce que nous pouvons faire à notre niveau pour favoriser cette fameuse transition. Des pistes existent et je suis conscient de ne rien inventer. En vrac et sans exhaustivité, je citerai :

- l'étude systématique, lorsqu'il s'agit de renouveler un véhicule, de l'alternative électrique ou à tout le moins hybride, lorsqu'elle est compatible avec les nécessités opérationnelles ;
- la mise en place d'un plan de mobilité pour nos collaborateurs ;
- le développement de la vidéoconférence pour limiter les déplacements ;

- l'installation de fontaines à eau comportant une unité de gazéification de l'eau tirée du réseau, permettant l'abandon complet des bouteilles en plastique dans nos locaux ;

- l'adoption de comportements plus responsables pour éviter le gaspillage des ressources énergétiques (lumière, appareils en stand-by, écrans en permanence allumés, etc.)

La police se doit d'être exemplaire dans ses relations avec les citoyens. La moindre des choses est qu'elle le soit aussi dans ses relations avec la nature.

Jacques Antenen
Commandant de la Police cantonale

SOMMAIRE

N° 113

Juin 2019



SCIENCES CRIMINELLES

8 L'intelligence artificielle au cœur du travail policier

FORMATION 6
Communication tactique en cas de situation extrême

PRÉVENTION 11
Les polices suisses et la Prévention Suisse de la Criminalité s'associent pour la cyberprévention.

CÉRÉMONIE 12
Assermentation 2019

FORMATION 14
Les aspirants tiennent la route !

MANIFESTATION 19
Partenaires de la Police cantonale, la Rega et la compagnie Heli-Lausanne ont ouvert leurs portes au grand public



17 **BRIGADE DU LAC**
Plongée sous glace au lac Lioson



TOUR DE ROMANDIE

20 Ce sont près de 450 véhicules, motards et cyclistes dont la gendarmerie doit assurer la sécurité

22 MÉDIAS

La presse à la rencontre de la brigade canine

24 UN JOUR AVEC

Une journée au service courrier avec Nadine

27 FANFARE

La soirée de gala de la fanfare de la Polcant a fait salle comble à Savigny

29 MANIFESTATION

Quarante ans de la Place d'armes de Chamblon

IMPRESSUM

DONNÉES DE DIFFUSION

Paraît 4 fois par an
Tirage 4'700 exemplaires
Tirage contrôlé par la REMP
3'315 exemplaires

ÉDITEUR

Police cantonale vaudoise
Direction communication et relations avec
les citoyens. Centre Blécherette - 1014 Lausanne

COMITÉ ÉDITORIAL

Jean-Christophe Sauterel, rédacteur en chef ;
Florence Maillard, rédactrice en chef adjointe ;
Alexandre Bisenz, responsable d'édition

RÉDACTEURS

Alexandre Bisenz, Coralie Rochat, Julie Desbiolles,
Sylvain Equey

PHOTOGRAPHIES

Photo de couverture : © Pixabay
Photos : Police cantonale, SCGV, Olivier Allenspach,
Jean-Christophe Sauterel

MISE EN PAGE

Next communication SA,
Police cantonale vaudoise

RELECTURE

Police cantonale vaudoise

IMPRESSION

PCL Presses centrales SA

ABONNEMENT

Revue distribuée gratuitement à tous les
membres de la Police cantonale, aux polices
vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités
civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux
partenaires privés et à nos annonceurs.

CONTACT

communication.police@vd.ch
021 644 81 90 - www.police.vd.ch

PUBLICITÉ

Next communication SA - 021 654 05 70

© Police cantonale vaudoise

Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur.

Les opérateurs des centrales d'alarme de la Police cantonale vaudoise et de la Police municipale de Lausanne (resp. CET et CAE) ont eu l'occasion de suivre en commun une formation dans le cadre de la gestion de situations extrêmes (acte terroriste, cas AMOK)

COMMUNICATION TACTIQUE EN CAS DE SITUATION EXTRÊME

@ Alexandre Bisenz

« Gagner des secondes » : c'est dans cet esprit qu'a été créée une formation spécifique destinée aux opérateurs du CET et de la CAE s'ils étaient un jour confrontés à un acte terroriste ou à un cas AMOK. La menace évoluant, il est apparu nécessaire de compléter la palette déjà importante des procédures à adopter pour gérer au téléphone des situations de crise. S'il établit le contact avec l'auteur d'un

acte extrême, l'opérateur devra tout tenter pour le ralentir.

« Si un acte terroriste ou un cas AMOK devait se produire, il s'agira de gagner des secondes », explique le commissaire Pierre-Alain Matthey, chef de la Cellule négociation en situation de crise (CNSC) de la Polcant, « c'est la raison pour laquelle nous avons mis sur pied, avec la cellule de négociation de la Police municipale de Lausanne, une

formation destinée aux opérateurs de nos centrales d'appel. » Cette formation vise à compléter les techniques de communication et à donner des notions de négociation aux opérateurs. Elle recouvre des domaines tels que l'écoute active, la communication d'urgence, la communication tactique et des aspects psychologiques comme l'intelligence émotionnelle, les crises et phases émotionnelles ou

La formation

Le commissaire Pierre-Alain Matthey, chef de la cellule négociation en situation de crise (CNSC) de la Polcant, mais également chef de ce projet explique : « Cette formation a permis la réalisation d'un objectif qui a été rendu nécessaire depuis l'attaque terroriste de Breivik en Norvège (2011). De nombreux contacts avec le responsable de la cellule de négociation norvégienne ont permis de construire un projet. Celui-ci a ensuite été concrétisé en collaboration avec la cellule de négociation de Lausanne. Les unités psychologiques de nos deux polices ont travaillé ensemble pour permettre cette réalisation. Plus de 90 personnes l'ont suivie.

Quelque 60 opérateurs, mais aussi tout le personnel des cellules de négociation de la PCV et de la Police municipale de Lausanne, ainsi que des représentants des cellules de négociation RBT dont certains cantons vont s'approprier le concept. Avec cette formation, le personnel du CET et de la CAE pourra tenter d'agir pour permettre à la police de gagner du temps lors de la commission d'un acte extrême. Cette communication tactique ne peut pas aggraver la situation et pendant que l'auteur écoute ou parle à l'opérateur, il ne tue pas ou le fait avec moins de facilité. Chaque seconde gagnée peut ainsi permettre de sauver une vie. »



Pendant que les opérateurs de centrale laissent parler ou parlent à l'auteur d'un acte extrême, celui-ci ne tire pas... Chaque seconde ainsi gagnée permet peut-être de sauver des vies.

des aspects en lien avec la gestion du stress. Cet apport psychologique a été préparé conjointement par les cellules psychologiques des deux polices. Dans la grande majorité des situations de crise, la négociation est utilisée pour essayer de trouver un accord avec l'auteur d'une attaque, d'obtenir qu'il stoppe son geste et qu'il finisse par se rendre. Les négociateurs se rendent alors souvent sur place pour établir un contact, qu'il soit direct ou téléphonique. Mais la menace évolue et les auteurs d'actes extrêmes sont de plus en plus déterminés. Il faut alors changer de logique et passer en négociation tactique pour tendre à la neutralisation de la menace.

Ainsi, on fait le lien avec ce type de communication car les opérateurs de centrales peuvent raisonnablement se trouver directement en contact téléphonique avec l'auteur d'un acte extrême comme une opération terroriste ou une tuerie de masse (AMOK). Pierre-Alain Matthey reprend : « Il peut arriver que l'auteur d'un tel acte appelle lui-même la

police pour revendiquer son geste, ou alors que l'on ait la possibilité de le contacter. Il s'agira dès lors, sans perdre un instant, de l'occuper, de l'écouter au besoin mais surtout, d'essayer de le ralentir. » Dans ce genre de situation, la négociation est alors l'affaire de tous. C'est la raison pour laquelle cette formation spécifique a été développée et qu'une partie des procédures d'engagement a été revue. Chaque maillon de la chaîne d'intervention doit s'adapter à l'évolution des menaces pour y répondre au mieux, dès les premiers instants.

Du côté des opérateurs du CET, cette formation a apporté des compléments intéressants à utiliser selon les situations.

L'adjudant Vincent D. explique

« Cette formation nous a apporté des outils supplémentaires que nous pouvons utiliser au quotidien en les adaptant. Elle comportait deux aspects : la communication d'urgence, que l'on utilisera si une personne nous appelle et qu'elle se prépare à commettre un geste désespéré. Nous pourrions alors négocier avec elle et tenter de lui faire renoncer à son acte. Le deuxième aspect de la formation concernait l'appel d'une personne commettant une tuerie de masse. Il s'agira d'un cas AMOK. Dans cette situation, nous savons qu'il n'y a plus de négociation possible et que l'auteur ira jusqu'au bout. Nous devons gagner du temps, parler avec lui et tenter de le déranger, quitte à l'insulter dans le but de l'inciter à nous répondre car tant qu'il parle, il ne tire pas. Peut-être que dix secondes de discussion permettront de sauver des vies. »

Le mardi 9 avril, l'Ecole des sciences criminelles de l'Université de Lausanne accueillait le Professeur Benoît Dupont, de l'Ecole de criminologie de l'Université de Montréal, pour une conférence sur le thème de l'intelligence artificielle. Quelle est la place de cette nouvelle technologie dans la chaîne pénale? Quelles sont les applications policières possibles et les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui ? Explications.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) AU CŒUR DU TRAVAIL POLICIER

@ Julie Desbiolles et Sylvain Equey

Tout d'abord, quelle est la définition de l'intelligence artificielle (IA) ?

La définition communément donnée est : « l'application de compétences cognitives humaines à des machines ». Il s'agit de permettre aux machines d'apprendre et de s'améliorer avec l'expérience. Si le concept de l'intelligence artificielle a émergé dès les années 50, les applications prennent leur essor dans les années 80, avec notamment le développement de l'informatique.

Vous parlez d'apprentissage automatique et d'apprentissage profond pour une machine. Quelle est la différence ?

Dans l'apprentissage automatique, le concepteur fournit des données à un ordinateur pour qu'il les traite. Par contre, l'apprentissage profond permet à la machine de choisir et d'extraire elle-même des données et de les traiter sans intervention humaine.

Comment l'IA opère-t-elle dans la chaîne pénale ?

Les promesses de l'IA sont nombreuses. Par exemple, au niveau policier, elle est employée dans la détection du crime, avec un idéal : prédire le déroulement de certains actes criminels. Au niveau judiciaire, des algorithmes sont développés pour faire des prédictions sur un verdict en fonction des magistrats présents, ou pour suggérer un type de peine. Il y a aussi le niveau correctionnel dans

lequel l'IA peut jouer un rôle, qu'il s'agisse d'une aide lors de la sélection de programmes de réinsertion ou lors d'évaluation de risques de récidive.

L'IA pourrait-elle être détournée pour commettre des infractions ?

Bien sûr, des individus malintentionnés peuvent utiliser cette technologie pour optimiser leurs actions délictueuses. Premier exemple, le phishing, que nous recevons parfois par mail, qui est une technique

Exemple de la police de Durham (GB) et de l'outil HART (Harm Assessment Risk Tool) un logiciel d'évaluation des risques

L'outil HART a été mis au point pour déterminer les raisons pour lesquelles un individu a commis une infraction. Connaissant ces raisons, il sera plus aisé de l'aider à se réinsérer et à se détourner du crime. Le modèle HART a été construit en mettant en parallèle une bibliothèque de 100'000 événements et un certain nombre de variables liées à un individu (âge, casier judiciaire, infractions, etc.). Ce modèle ne décide pas si un suspect doit être maintenu en détention. Il aide à déterminer si une personne peut être aidée ou orientée.

d'escroquerie visant à se procurer des données confidentielles. Dans le champ de la cyber sécurité, l'IA artificielle permet aux hackers d'exploiter les vulnérabilités des systèmes informatiques. Ils ont ainsi accès à des informations confidentielles. Ils pourront ensuite propager des virus. De son côté, l'IA « générative » permet de créer une fausse vidéo ou une fausse photo et de mettre en scène une personne dans des situations compromettantes. Enfin, un algorithme, utilisé par exemple par une institution, pourra être corrompu et restituera des résultats biaisés.

Du côté des forces de l'ordre, quelles pourraient être les applications de l'IA ?

Dans le cadre de la détection du crime, l'IA pourrait servir à la reconnaissance de sons et de voix, d'objets et de visages. C'est d'ailleurs dans la sphère prédictive que divers logiciels sont élaborés, toujours avec l'idéal de prédire la criminalité en temps et en lieu. Enfin, du point de vue opérationnel, un modèle pourrait être proposé

aux patrouilles avant qu'elles n'arrivent sur une intervention.

Quels sont les enjeux liés à l'IA ?

Les institutions policières utilisent à différents niveaux les algorithmes et la collaboration entre polices et machines tend à s'intensifier. Dans ce contexte plusieurs défis ont émergé. Tout d'abord, les enjeux éthiques : est-ce à la machine de redéfinir les principes de justice et d'équité ? Ensuite, il y a les aspects liés à l'efficacité des résultats obtenus par les logiciels, car l'IA est puissante dans des domaines prévisibles, là où une grande quantité de données est disponible, mais là où l'information est moindre, l'outil devient moins performant. De même, face à un environnement instable comme la délinquance, l'algorithme opère difficilement.

Les polices courent-elles un risque dans la manière dont elles acquièrent ces logiciels d'IA ?

Il peut exister en effet un conflit entre les besoins d'une institution et la

compétitivité entre les créateurs des logiciels, car souvent, face à une justice dont on exige la transparence, on trouve des entreprises qui refusent d'expliquer leurs procédés. Cela peut poser un problème. Enfin, l'IA n'évolue pas dans un environnement neutre où les individus l'utilisent de manière passive. Elle entre en interaction avec des policiers expérimentés. Ainsi, les résultats donnés par une machine pourraient se voir systématiquement refusés, car en finalité, c'est toujours à l'humain que revient le dernier mot.



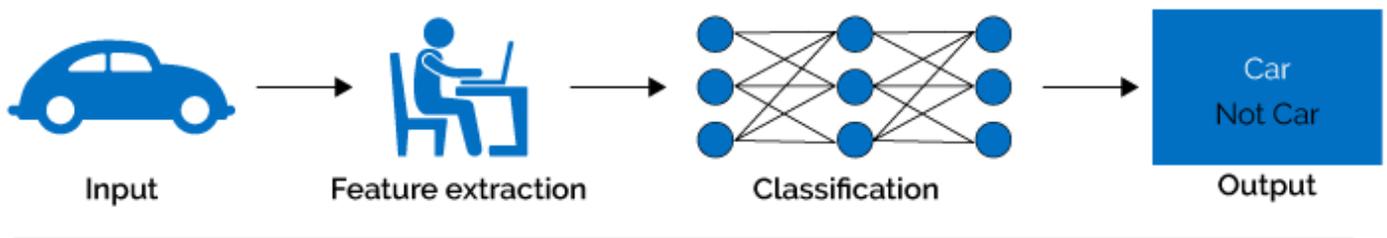
Et la Police cantonale vaudoise ?

Afin de déterminer quelle est la place de l'IA au sein de la Police cantonale, nous nous sommes rendus auprès de la division en charge de l'analyse et de la coordination à la brigade délinquance sérielle (DCRJ - BDS). A l'heure actuelle, si les algorithmes d'IA à proprement parler ne sont pas utilisés, des méthodes et techniques de traitement de données au moyen de programmes informatiques (méthodes computationnelles) font parties de la pratique quotidienne de l'analyse de la délinquance au sein de la police de sûreté. Par exemple, un logiciel permet de détecter des changements dans les tendances liées aux phénomènes criminels. Suite à une augmentation ou à une diminution d'un certain type d'infraction, une alerte est émise, puis sa pertinence est évaluée. Le logiciel contribue ainsi à la détection des problèmes dans le contexte du suivi de la délinquance sérielle.

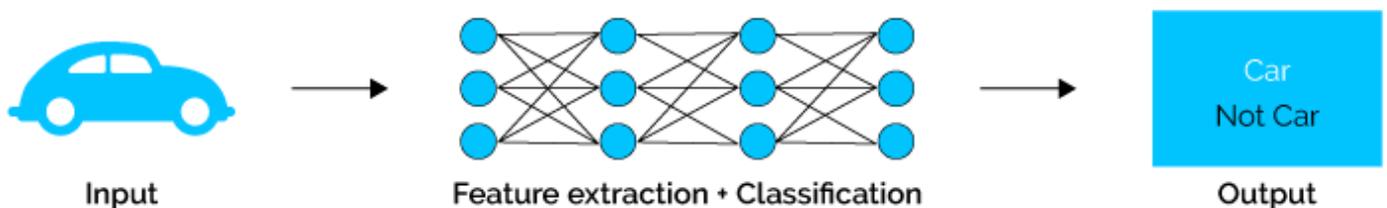
Ce logiciel et les autres outils algorithmiques utilisés

s'inscrivent dans un dispositif développé depuis le début des années 90, centré sur le développement des capacités de suivi permanent et d'analyse systématique de la délinquance sérielle. Cependant, il ne s'agit pas de remplacer ce dispositif, implémenté au niveau de la Suisse latine, mais plutôt d'intégrer les méthodes computationnelles à l'ensemble de la méthodologie déjà existante. Sylvain, agent de police judiciaire spécialisé, le rappelle : « Ce sont des outils qu'il convient d'intégrer au mieux dans notre démarche. Cependant, les systèmes informatisés eux-mêmes n'ont pas la capacité de résoudre les problèmes auxquels la police est confrontée. » L'intégration des méthodes computationnelles dans les activités policières est un enjeu dont l'importance se développe parallèlement à l'essor des nouvelles technologies et aux quantités croissantes de données que la police doit traiter, quand elles ne sont pas simplement nouvelles (par ex. les traces numériques).

Machine Learning



Deep Learning



Machine learning et Deep learning, quelle différence ?

Le « machine learning » est utilisé par exemple pour les recommandations sur les sites de e-commerce, pour les logiciels de reconnaissance vocale, ou encore pour affiner les résultats des moteurs de recherche.

Le « deep learning » est utilisé pour les projets de reconnaissance faciale, de détection d'objets sur une image, pour les véhicules autonomes, les traitements vidéos ou pour des descriptions d'images.



Un mot sur le conférencier

Benoît Dupont est professeur à l'Université de Montréal. Depuis 2016, il est titulaire de la chaire de recherche du Canada en cybersécurité et prévention de la cybercriminalité. Il est également directeur scientifique du Réseau intégré sur la cybersécurité (SERENE-RISC). Ses recherches portent sur les changements induits par les nouvelles technologies comme le vol d'identité, la fraude bancaire, le piratage informatique, la fraude dans les télécommunications ainsi que les nouvelles politiques de cybersécurité. Benoît Dupont a reçu plusieurs prix dont la médaille de vigilance décernée par la Sûreté du Québec en 2013 et le prix Beccaria en 2011.

PRÉVENTION

Le 17 juin 2019, une campagne nationale de prévention des cyberescroqueries démarre sur le thème « Et vous ? Vous auriez dit oui ? ». Les polices suisses et la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) unissent leurs forces afin de sensibiliser la population aux bons comportements à adopter sur internet.

LES POLICES SUISSES ET LA PRÉVENTION SUISSE DE LA CRIMINALITÉ S'ASSOCIENT POUR LA CYBERPRÉVENTION

@ Alexandre Bisenz

Le 17 juin, les quatre concordats policiers suisses (RBT, PKNW, ZPKK, ostpol), Zurich ainsi que PSC ont débuté une campagne nationale de prévention afin de sensibiliser la population aux potentiels risques présents sur Internet. Dans ce cadre, des capsules vidéos d'environ une minute chacune seront diffusées sur les réseaux sociaux, au rythme d'une par trimestre. Les trois thèmes abordés en 2019 seront les escroqueries sur les plateformes de petites annonces (www.skppsc.ch/cyberescroqueries), l'escroquerie sentimentale (Romance scam) ainsi que les mules financières (Money Mule). Les diffusions se poursuivront en 2020, abordant de nouvelles escroqueries tandis que diverses autres actions de sensibilisation seront entreprises en parallèle dans les cantons (campagne d'affichage, distribution de cartes postales, articles de fond diffusés sur les sites dédiés à la prévention, conférences, etc.).

Conseils

- Ne vous fiez jamais à une personne que vous ne connaissez que par Internet.
- Ne transmettez jamais de mots de passe et de documents officiels (passeport, permis de conduire, etc.).
- Ne versez jamais d'acompte.

Et vous ?
Vous auriez dit oui ?

Sur internet
aussi
soyez vigilant !

VOTRE POLICE

CÉRÉMONIE

Cette année, ce sont 41 nouvelles recrues qui sont venues rejoindre les rangs de la Police cantonale vaudoise. Toutes ont prêté serment à la Place du Château à Lausanne devant un public venu en nombre.

ASSERMENTATION 2019

@ Alexandre Bisenz

Mercredi 10 avril sur la Place du Château à Lausanne s'est déroulée la cérémonie de prestation de serment des aspirantes et aspirants, ainsi que des nouveaux collaborateurs de la Police cantonale vaudoise. Cette année 41 personnes, soit 24 aspirant(e)s gendarmes, 10 aspirant(e)s inspectrices et inspecteurs de la police de sûreté, tous issus de l'Académie de police à Savatan, ainsi que 7 nouveaux collaborateurs de la gendarmerie et de la police de sûreté, ont prêté serment devant les autorités du Pays de Vaud. Le commandant de la gendarmerie, le colonel Alain Gorka, a annoncé cette volée à la conseillère d'Etat Béatrice Métraux, cheffe du Département des institutions et de la sécurité. Les autres membres du Conseil d'Etat, le commandant de la Police cantonale vaudoise, le chef de la police de sûreté et de nombreux cadres de la Police cantonale étaient également présents ainsi qu'un grand nombre d'invités et de familles.





Une fois leur école de police achevée, et avant même qu'ils ne soient assermentés, pas question pour les aspirants de se reposer sur leurs lauriers. Au centre Blécherette, ils perfectionnent leurs connaissances en matière de circulation et se préparent à passer un permis de conduire professionnel.

LES ASPIRANTS TIENNENT LA ROUTE !

@ Coralie Rochat

Circulation

A la fin du mois de mars passé, une vingtaine d'aspirants fraîchement sortis de l'Académie de police de Savatan suivaient un cours de 6 jours mêlant théorie et pratique.

« Cette formation est dédiée aux spécificités du volet circulation. C'est pour les aspirants une opportunité de se frotter à la pratique dans le domaine », précise l'adjudant Jean-Luc Cuhe, chef de l'Unité circulation. Interception de véhicules, inspection de leur état général ainsi que de leur chargement, détection d'éventuelles surcharges, contrôle de l'état physique des conducteurs : les participants au cours accompagnent les gendarmes de l'unité circulation dans leurs tâches quotidiennes.

Une fois assermentés, les aspirants seront intégrés à la gendarmerie territoriale ou à la gendarmerie mobile où ils bénéficieront de l'encadrement bienveillant d'un parrain. Ils approfondiront alors leurs connaissances relatives à la circulation au fil de leur pratique professionnelle. S'ils le souhaitent, ils auront aussi par la suite la possibilité d'effectuer un stage au sein de l'unité circulation afin de parfaire leur formation.

Permis C1/D1

Depuis une dizaine d'années, les aspirants issus de l'école de Savatan passent leur permis de sous-catégories C1/D1 avant même de prendre leurs fonctions.

L'acquisition par la Police cantonale de bus Iris, véhicules lourds dédiés au maintien de l'ordre, a conduit à la mise sur pied d'un cours théorique et pratique menant à l'obtention du permis spécial. Au terme d'un examen

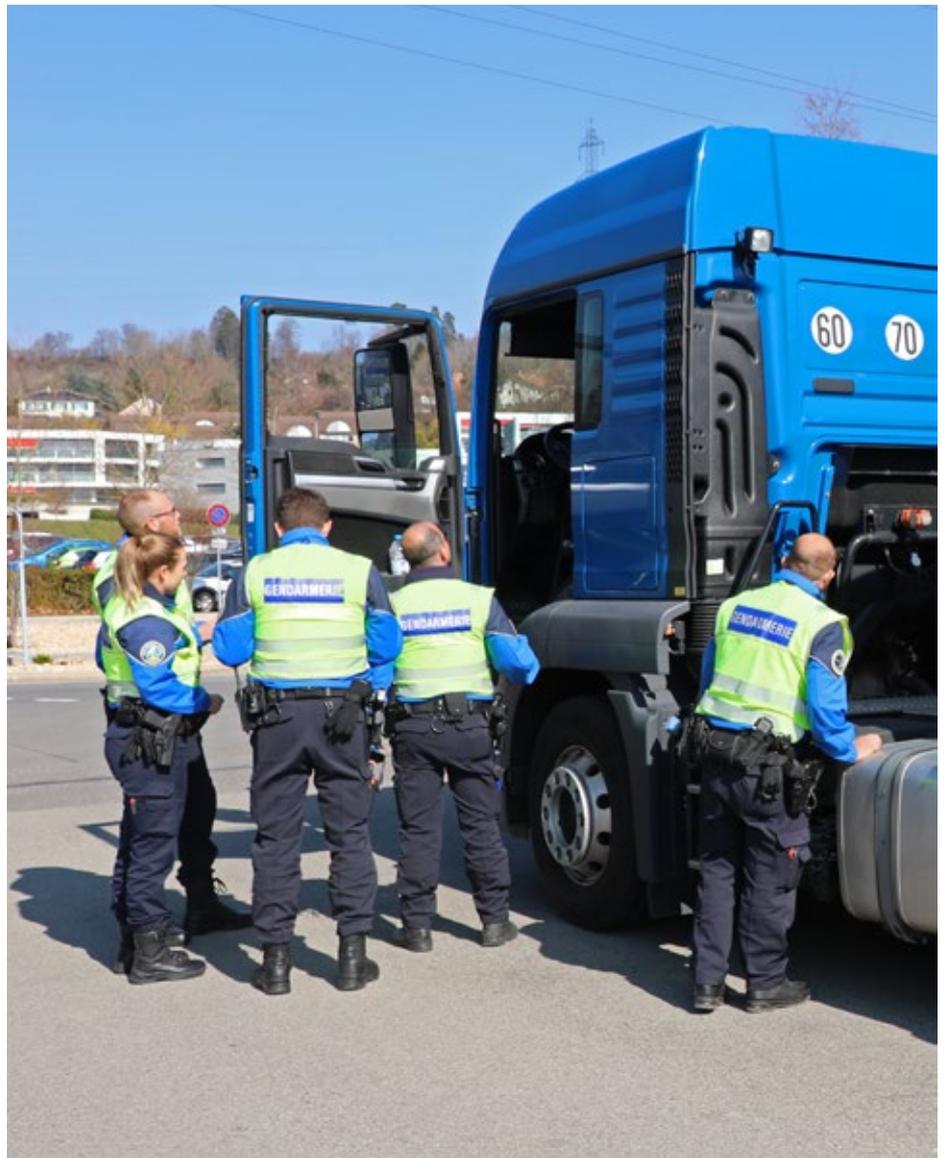
passé au Service des automobiles et de la navigation, ses détenteurs peuvent conduire des véhicules dont le poids est compris entre 3'500 kg et 7'500 kg et sont autorisés à prendre le volant de voitures automobiles pouvant transporter de 8 à 16 passagers.

Cette année, dix-sept aspirants se sont présentés au permis C1/D1. Ils avaient été formés par sept moniteurs de conduite de la gendarmerie. Ces derniers leur avaient dispensé



cinq jours de théorie et six demi-journées de pratique, leur assurant un taux élevé de succès.

Le sergent-major qui officie comme moniteur lors de la formation relève : « L'arrivée de véhicules tels que les Iris au sein de la gendarmerie n'impacte pas seulement les aspirants. Certains policiers, actifs depuis de nombreuses années, doivent aussi passer le permis C1/D1 ; c'est le cas des membres du DARD (Détachement d'action rapide et de dissuasion), de la FLAG (Force légère d'appui gendarmerie) et de NEDEX (Neutralisation, enlèvement, détection engins explosifs), par exemple. Ils sont amenés à prendre le volant de véhicules lourds et doivent en conséquence posséder un permis professionnel. »





NO TO RACISM



RESPECT

UEFA.org

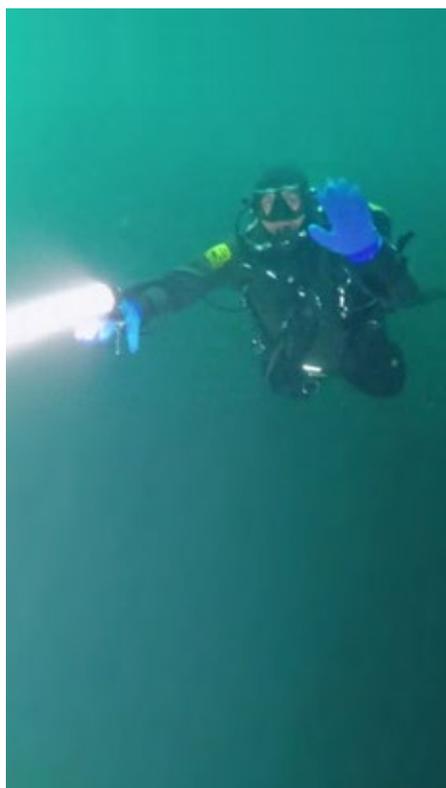
L'entraînement annuel de plongée sous glace dans les Alpes vaudoises au lac Lioson a rassemblé une trentaine de plongeurs issus de plusieurs polices cantonales.

PLONGÉE SOUS GLACE AU LAC LIOSON

@ Alexandre Bisenz © Photos : Jean-Christophe Sauterel, PCV

Entre le 5 et le 8 mars 2019, plus d'une trentaine de plongeurs des polices cantonales vaudoise, fribourgeoise et genevoise se sont donné rendez-vous aux Mosses dans les Alpes vaudoises, plus précisément au lac Lioson pour une formation à la plongée sous glace. Organisateur de cet événement, le sergent major Gérald Wyss, remplaçant du chef de la brigade du lac à Yverdon, nous explique : « Nous nous entraînons régulièrement dans des conditions qui ne nous sont pas habituelles comme la plongée sous glace. Nous avons été amenés à intervenir autour des années 2000 pour aller rechercher 2 jeunes promeneurs qui étaient passés sous la glace d'un cours d'eau. Mais nous pourrions être également appelés en urgence pour venir sauver des plongeurs. Par exemple, ici au lac Lioson, entre 25 et 30 plongeurs viennent chaque semaine de l'hiver pour s'exercer ou s'initier à la plongée sous glace. »

Gérald Wyss reprend : « Ce que nous testons ici nous est utile tous les jours. Ainsi, dans les conditions extrêmes d'un lac gelé, il faut savoir garder son calme et maintenir le cap, car dans cet environnement, on peut vite se sentir oppressé. La sortie à l'air libre se résume aux trous qui auront été creusés dans la glace ; il ne faut jamais les perdre de vue ou être assuré par un fil d'Ariane. » Le rendez-vous du lac Lioson existe depuis une vingtaine d'années. « Nous profitons d'un endroit unique, magnifique avec une infrastructure pour y séjourner. C'est toujours un plaisir de revenir ici », conclut le sergent-major.





UN ASSISTANT PERSONNEL QUI A DE LA CONVERSATION.

LA NOUVELLE BMW SÉRIE 3 AVEC BMW INTELLIGENT PERSONAL ASSISTANT.
DÈS MAINTENANT CHEZ EMIL FREY SA.

Emil Frey SA Centre Automobile Romand

1023 Crissier

www.emilfreycrissier.ch

abonnements

**Nocturne
17h-9h**

+ dimanche et jours fériés
25.-/mois (min. 1 année)
40.-/mois (min. 3 mois)

24/24h

sauf le samedi de 8h à 18h
250.-/mois

Permanent

300.-/mois

Tél. 021 312 12 27

www.parking-riponne.ch



symrise

Parking Riponne

Déjà 5 ans
La Banque Migros
est fière de vous accueillir
Rue Madeleine 9
à Lausanne, arrêt M2
Riponne Maurice Bégart

BANQUEMIGROS
Elle fait toute la différence.

MANIFESTATION

Samedi 11 mai, la base Rega de Lausanne célébrait son 40^{ème} anniversaire. Heli-Lausanne qui fêtait ses 10 ans était également de la partie. La Police cantonale a rejoint ces deux partenaires avec un stand qui a accueilli de nombreuses familles.

PARTENAIRES DE LA POLICE CANTONALE, LA REGA ET HELI-LAUSANNE ONT OUVERT LEURS PORTES AU GRAND PUBLIC

@ Alexandre Bisenz

Samedi 11 mai 2019 était un jour de fête à l'aérodrome de la Blécherette à Lausanne. La Rega fêtait ses 40 ans et Heli-Lausanne ses 10 ans. Toutes deux ont ouvert leurs portes au grand public. Une foule nombreuse est venue admirer les hélicoptères de ces deux partenaires aux côtés desquels la Police cantonale intervient régulièrement. Cette journée était l'occasion pour la Rega de présenter son nouvel hélicoptère de sauvetage H145 avec lequel elle effectue ses missions depuis mars dernier et pour Heli-Lausanne d'ouvrir les portes de ses hangars et de présenter ses machines. Enfin, le public a assisté à une démonstration du Super Puma de l'armée suisse.



Ci-dessus, l'armée suisse a présenté au public son Super Puma et ci-dessous, la Rega son nouvel hélicoptère de sauvetage H145



La Police cantonale était présente durant ce jour de fête et a accueilli de nombreuses familles sur son stand monté pour l'occasion.



Il y a fort à faire pour sécuriser le Tour de Romandie dont la caravane compte des coureurs, des motards, des voitures et des bus, le tout, sur des étapes pouvant atteindre plus de 170 kilomètres à travers tout le canton.

LE TOUR, CE SONT PRÈS DE 450 VÉHICULES, MOTARDS ET CYCLISTES SUR LES ROUTES

@ Alexandre Bisenz

Grand rendez-vous annuel, la course cycliste du Tour de Romandie était de passage du 30 avril au 5 mai 2019 sur les routes du canton. Cela représente 135 coureurs, près de 140 véhicules et 170 motards bénévoles. « Même si elle délègue une grande partie de la sécurité de la course à l'organisateur, la gendarmerie et les polices partenaires jouent un rôle important les jours de course et en particulier à certains endroits clés. » L'adjudant Sylvain Paillard, chef de la Cellule manifestation de la gendarmerie, reprend : « Il y a, pour chaque édition, une grande phase de préparation ». Six à sept mois avant la course, l'organisateur commence par soumettre le parcours des étapes à la Cellule manifestations, puis c'est ensemble qu'on vérifie leur faisabilité en contactant les communes si besoins, en évitant les zones de travaux ou les endroits délicats comme les passages à niveau. Pour assurer cet aspect, la DGMR (Direction Générale de la Mobilité et des Routes) est un partenaire indispensable, elle renseigne des travaux prévus sur le parcours de la course aux dates de celle-ci et l'inspecteur référent prend les mesures nécessaires avec les différentes entreprises.

La caravane du Tour s'étend sur 10 kilomètres...

Le jour du départ, la gendarmerie articule ses forces sur tout le canton. « Car sur une course de ce type, étalée sur une semaine, quasiment toutes les régions du canton ver-

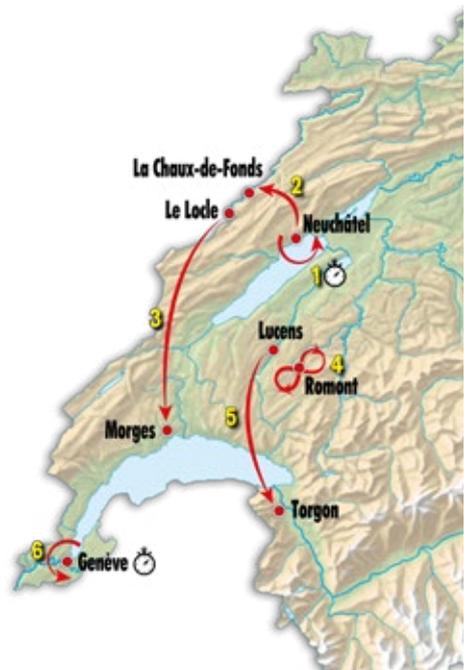
ront passer le peloton. La caravane publicitaire précède la course de 45 minutes, » reprend Sylvain Paillard. Quant à la colonne de course, elle peut s'étendre sur 10 kilomètres en fonction du terrain. Le grand danger est qu'un usager s'engage sur la chaussée peu avant le passage de la course, en particulier à contresens, d'où les 170 motards bénévoles mobilisés par l'organisateur pour renforcer la sécurité des coureurs. Du côté police, toutes les polices régionales comme la Police nord vaudois, l'Association Sécurité Riviera, la Police du Chablais vaudois ou la Police région Morges sont également sur le pont et engageront les forces nécessaires au bon déroulement de l'étape.

La caravane démarre...

Une fois la course lancée, elle ne s'arrête plus et chacun doit garder son rôle. Dans l'ordre, avant le peloton, il y a les voitures « 10 minutes » et « 4 minutes » de l'organisateur qui ouvrent la route. Au passage de la voiture 10 minutes, la route est systématiquement fermée au trafic. Viennent ensuite deux motards de la gendarmerie, puis la voiture de commandement gendarmerie et deux autres motards. Eux-mêmes seront suivis par des motocyclistes de l'organisateur. Les voitures des commissaires et des équipes, près de 130 en tout, passeront ensuite. Le peloton, quant à lui, précède les autres véhicules comme l'ambulance, la voiture balai et le dernier motard de la gendarmerie.

« Chaque course est une aventure... on

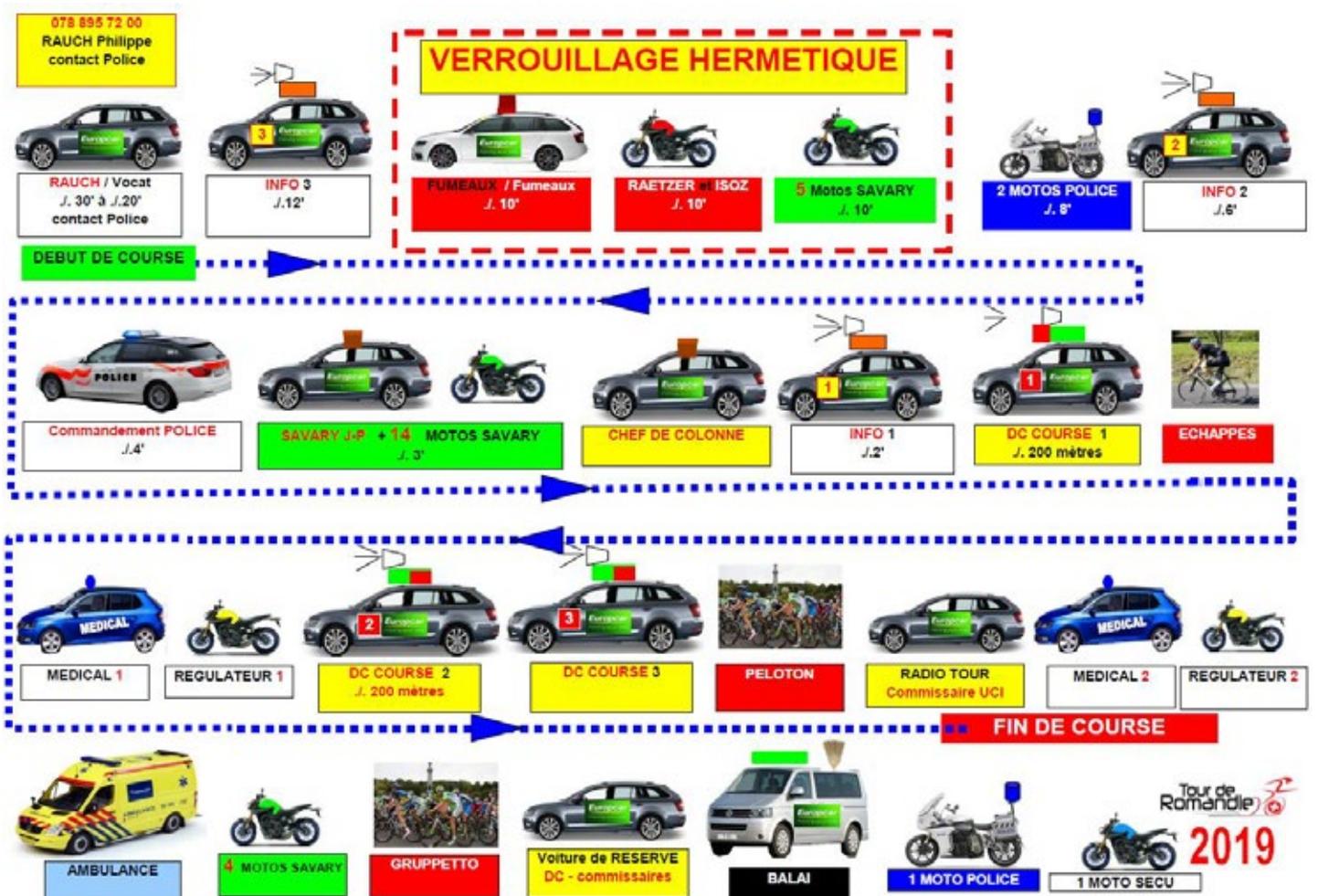
reste concentrés et attentifs à chaque seconde, on est constamment sollicités à la radio et au portable, on donne des indications aux motocyclistes d'escorte de la gendarmerie et des polices partenaires, on est en contact direct avec le responsable de la sécurité interne du Tour, on veille à ce que les spectateurs ne traversent pas la route devant les coureurs... » Et Sylvain Paillard conclut : « Ces journées sont longues et intenses avec un stress permanent. Pour d'autres raisons que les coureurs, on peut dire qu'au terme d'une étape, nous sommes également très satisfaits de passer la ligne d'arrivée ! »



Les étapes du Tour de Romandie 2019 ont été déterminées environ six mois à l'avance.



Avant le départ de la course, gendarmes et policiers se réunissent afin de régler les derniers détails des missions de chacun.



Plan de la colonne de course : l'ordre de passage des véhicules de sécurité et des organisateurs entourant le peloton est déterminé à l'avance et ne changera pas durant toute l'étape.

MÉDIAS

Les représentants de la presse étaient invités à assister à plusieurs exercices de la brigade canine durant le camp qui s'est déroulé aux Cluds entre le 29 avril et le 3 mai 2019.

LA PRESSE À LA RENCONTRE DE LA BRIGADE CANINE

@ Alexandre Bisenz

Cela fait maintenant 52 ans que les brigades canines se retrouvent aux Cluds dans la région de Sainte-Croix pour une semaine d'entraînement. Cette année, entre le 29 avril et le 3 mai, 62 participants, provenant également d'autres cantons romands, de France, de Belgique et du Luxembourg, se sont donné rendez-vous pour passer ces quelques jours ensemble. Une grande première cette année, deux membres du GIGN (Gendarmerie nationale française) ont fait le déplacement et, la semaine écoulée, ont émis le vœu de revenir régulièrement. Car plus qu'une véritable formation, cette semaine aux Cluds représente un partage d'expérience. Ainsi, dans chaque pays où les chiens policiers sont engagés, il y a des pratiques différentes et le fait de réunir autant de monde durant plusieurs jours permet aux participants de s'inspirer de ce que font les autres.

Mercredi 1^{er} mai, une douzaine de journalistes de la presse écrite, télévisuelle et des réseaux sociaux ont rejoint les conducteurs de chiens pour quelques démonstrations comme l'entraînement d'un jeune chien au pistage, une recherche de stupéfiants dans des enveloppes, puis dans des cartons, ainsi qu'une recherche d'objets cachés dans de l'eau. Interviews, prises de vue, reportages, séances de questions-réponses, les journalistes ont pu profiter des explications des conducteurs dont les chiens étaient mis en situation.

« Nous savons que cette journée presse intéresse les médias et le fait qu'une douzaine d'entre eux nous

aient rejoints nous conforte dans l'idée qu'il nous faut être ouverts et mettre en avant nos activités », relève l'adjudant Christophe Ehinger, chef de la brigade canine.





Après 18 années en tant qu'employée polyvalente au restaurant de la Police cantonale vaudoise, Nadine est engagée au service courrier avec la fonction d'ordonnance postale. Depuis mars 2011, elle exécute diverses missions relatives à son poste, notamment la réception et la distribution du courrier, offrant à tous les collaborateurs un office de poste de qualité.

UNE JOURNÉE AU SERVICE COURRIER AVEC NADINE

@ Julie Desbiolles



6h45 Café ? Non, réception du courrier

Chaque matin, Nadine se rend à la réception du Centre de la Blécherette (CB) pour récupérer lettres et colis apportés par la poste. Elle est secondée dans cette tâche matinale par Jean-François, assistant de sécurité public et rattaché à la police de sûreté.

7h00 Faut pas traîner

De retour à son bureau, Nadine, avec l'aide de Jean-François, trie le courrier selon l'adresse de destination. Après avoir ordonné le courrier, celui-ci est distribué aux différentes unités de la Police cantonale. Jean-François se charge d'apporter le courrier à la police de sûreté, tandis que Nadine assure la livraison à la gendarmerie et aux services généraux.

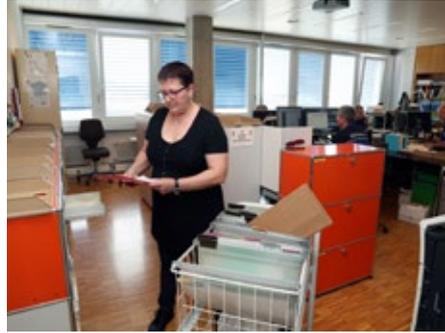
7h45 Escapade au Château

La première tournée achevée, Nadine prépare le courrier à destination du Département des institutions et de la sécurité (DIS) et du poste de gendarmerie de Lausanne-Cité. Une fois le courrier réuni, Nadine, au volant de son Opel Astra, prend la direction de la Place du Château pour livrer les documents.



8h45 Tri sélectif

De retour au CB, Nadine trie le courrier récupéré lors de sa tournée matinale. Grâce à une centaine de casiers, elle organise les lettres selon le destinataire. Ainsi, le courrier sera adressé à l'interne, aux postes de gendarmerie et aux divers services administratifs.



10h Seconde tournée (toujours pas de café)

A l'heure de la pause-café, Nadine repart pour une seconde tournée. Elle distribue et récupère le courrier dans les différentes unités de la Police cantonale. A la gendarmerie, elle se rend entre autres au bureau des accidents pour récupérer des rapports qui seront ensuite adressés au préposé (original) et à l'infocentre (copie).



11h45 A table !? Ce n'est pas recommandé

Derrière son écran d'ordinateur, Nadine prépare les recommandés reçus de la part des divers services de la Police cantonale. Elle les recense dans un fichier Excel, ce qui lui permet d'en garder une trace. Elle les met ensuite de côté : ceux-ci seront donnés au facteur lors de son passage au CB en fin d'après-midi.



13h C'est reparti pour un petit tour

Après la pause de midi, la troisième tournée commence. Nadine se rend à la gendarmerie et à la police de sûreté en vue de distribuer et de récupérer le courrier arrivant. De retour au bureau, Nadine organise et classe le courrier selon l'adresse de destination dans les divers casiers.

15h 9 km à pied, ça use les chaussures

La quatrième et dernière tournée a lieu en milieu d'après-midi. Au final, Nadine aura parcouru près de 9 kilomètres en une journée. Heureusement, je l'ai suivie en baskets !

16h Autrement, il y a la poste

Le facteur arrive au CB. Nadine a, plus tôt dans l'après-midi, profité d'un moment d'accalmie pour mettre sous pli pour expédition les divers rapports et documents récoltés tout au long de la journée. A 16h, lettres et colis sont donc transmis au facteur. Le job est fait. Demain ? Il faudra tout recommencer.



Plus qu'un système d'alarme...

- ✓ Étude de sécurité gratuite
- ✓ Consultation personnalisée de votre foyer
- ✓ Un seul interlocuteur pour votre système d'alarme, sa révision et l'intervention

**Un concept de sécurité « all inclusive »
pour votre foyer !**

Demandez aujourd'hui votre offre gratuite
sur **www.securitas-direct.ch**
ou au **0899 80 85 90**

La soirée de gala de la fanfare de la Polcant a fait salle comble à Savigny

@ Alexandre Bisenz

Chaque année, la fanfare de la Polcant offre une soirée de gala à ses membres d'honneur et à son public. Rendez-vous est donc pris annuellement à Savigny. Le 23 mars dernier, plus de 300 personnes ont fait le déplacement pour applaudir cette formation qui fêtera son 50^{ème} anniversaire l'année prochaine. A force

de travail et de répétitions, la fanfare de la Police cantonale a atteint un excellent niveau, ce qui lui permet de participer, comme fanfare officielle de l'Etat de Vaud, à des événements d'importance comme le championnat suisse de football, la fête fédérale de tir, les rencontres des fanfares des polices suisses, le

cortège Tattoo de Bâle, le «Avenches Tattoo» ou encore les fêtes de la Magdalena à Castellone en Espagne. Plus près de chez nous, la Fête des Vignerons 2019 l'a également sollicitée et elle participera, le 11 août, au cortège de la journée vaudoise sous le thème « jeunesse & innovation ».



Merci !



www.votrepolice.ch

MANIFESTATION

La Police cantonale vaudoise a installé son stand les 10 et 11 mai à Chamblon pour les 40 ans de la Place d'armes. L'armée est un partenaire occasionnel de la Polcant, elle lui met parfois à disposition son hélicoptère et ses infrastructures.

LES 40 ANS DE LA PLACE D'ARMES DE CHAMBLON

@ Alexandre Bisenz

Cette année la Place d'armes de Chamblon fête ses 40 ans et à cette occasion, elle a ouvert ses portes au public les 10 et 11 mai 2019. De nombreuses démonstrations, expositions et animations ont été présentées aux visiteurs. Ainsi, plusieurs d'entre elles ont animé ces journées sur le thème de l'action en zone urbaine. Parmi elles, une démonstration d'intervention par le DARD a particulièrement intéressé les visiteurs : procéder à l'arrestation de personnes retranchées dans un bâtiment, grâce, notamment à l'appui des hélicoptères de l'armée. Cet exercice a été répété six fois durant les deux jours de la manifestation. Ce fut une des grandes attractions de ce week-end portes ouvertes durant lequel la Police cantonale a accueilli les visiteurs sur son stand installé pour l'occasion.



Vous habitez dans le canton de Vaud?

1 chance sur 2 que vous soyez client de la BCV.
370 000 Vaudois nous font confiance.

